Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 571

Artikel: S.C.F. : (Service complémentaire féminin)

Autor: M.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263776

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le marché du travail féminin

Coup d'œil sur la situation actuelle en Suisse

Il n'est plus nécessaire maintenant, ainsi que nous devions le faire au cours de ces dernières années, de justifier la nécessité du travail féminin, car partout l'on reconnaît que ces milliers de femmes qui, jour après jour, remplissent fidèlement leur tâche aux champs, dans les usines, les ateliers, les bureaux, les écoles, les hôpitaux, les centrales téléphoniques..., comblent partout des vides, en se mettant docilement à la brèche, prêtes à apprendre pour l'exercer un travail nouveau pour elles. Les vieux clichés tels que *La place de la femme est au foyer*, ou *Sus au double salaire!*... sont maintenant impopulaires, démodés et devenus sans objet. Car la dure réalité de neuf mois d'économie de guerre a clairement démontré à quel point notre économie nationale a besoin du travail des femmes.

C'est avec calme et en plein contrôle d'elles-mêmes que la plupart de ces femmes exercent leur activité en ces journées de poignante angoisse, même si leur travail paraît dangereux ou doit s'accomplir dans une localité qui peut être menacée. Nous avons vu tout récemment à Bâle une fabrique de produits chimiques située immédiatement près de la frontière, dans laquelle les ouvrières alignées sur de longues rangées remplissaient des ampoules et empaquetaient des tablettes avec autant de rapidité et de précision qu'en temps de paix; et nous n'avons non plus décelé aucune trace d'émotion parmi des « munitionnettes » à l'œuvre. Une impression de tranquillité et de sang-froid émane de toutes celles qui, journellement, dans la rue, dans les trams ou les trains de banlieue, se rendent à leur travail, et grâce auxquelles, et malgré l'absence de tant d'hommes, la boulangerie peut être ouverte tous les matins et le lait réparti dans toutes les maisons.

L'influence que la mobilisation chez nous et la guerre à l'étranger ont exercée sur notre économie suisse s'est manifestée de façon très différente suivant les différentes catégories de travail féminin. L'on aurait pu s'attendre en septembre dernier à ce qu'un grand nombre de femmes, presque toutes même, aient subitement trouvé du travail, pour remplacer les hommes sous les drapeaux; or, bien au contraire, le chiffre de celles qui furent congédiées dépassa celui des nouvelles travailleuses. Ceci pour une part du fait de la panique qui sévit dans certains milieux, du fait aussi, d'autre part, du départ de chefs ou d'employés indispensables à la marche de certaines entreprises, qui durent alors fermer leurs portes. Dans le courant de l'hiver, et tout particulièrement depuis le mois de janvier, nous avons assisté à certaines fluctuations assez curieuses du marché du travail féminin: l'augmentation de l'emploi féminin a presque toujours deux raisons essentielles, soit une amélioration des affaires causées par le développement de l'économie de guerre, soit les vides causés par la mobilisation; alors que, d'autre part, les événements militaires à l'étranger ont au contraire limité singulièrement l'activité de certaines entreprises et les ont même contraintes à fermer leurs portes. Enfin, plusieurs industries où les femmes étaient en majorité, comme par exemple l'industrie textile, la confection, et l'activité ménagère, ont forcément subi peu de changements.

Telle peut être esquissée dans ses grandes lignes l'influence de la mobilisation sur le travail féminin. Précisons-la pour quelques activités importantes.

L'agriculture est bien une des branches de notre économie qui a été le plus frappée par la guerre. Il y avait déjà des années qu'elle manquait de main-d'œuvre, tant masculine que féminine, sans que les efforts répétés contre le chômage aient pu remédier à cette lacune. Et on peut bien penser que maintenant, vu l'absorption par l'industrie de la main-d'œuvre disponible féminine, il sera encore plus difficile de fournir au travail des champs les bras dont il a un si grand besoin. C'est pourquoi l'appel à l'aide volontaire à l'agriculture devient urgent, et nous ne pensons pas seulement ici au concours de la jeunesse scolaire, mais aussi à celui des adultes, et cela non pas pour quelques journées égrenées, mais pour toute la durée de l'été et sans doute de l'automne. Partout, actuellement, l'on travaille avec zèle à organiser cette aide volontaire: suffira-t-elle à parer au manque d'environ 100.000 travailleurs agricoles? ou devra-t-on en venir au travail obligatoire? c'est ce que nous apprendront ces prochaines semaines.

Il y a aussi pénurie de main-d'œuvre dans un domaine qui touche de près à l'agriculture, celui du jardinage. Toutes les forces féminines y sont plus que bienvenues, et nos jardinières devraient pouvoir se dédoubler!

A l'opposé de l'agriculture, l'industrie, avant la guerre, manquait rarement de main-d'œuvre féminine. Actuellement, quelques grandes entreprises éprouvent une certaine difficulté à recruter suffisamment d'ouvrières qualifiées pour faire face à l'augmentation de leur production, et en première ligne, naturellement, celles qui, directement ou indirectement, sont en relations avec l'économie de guerre: fabriques de machines, fabriques de munitions, industrie électrique... On cite le cas d'une fabrique de munitions dont le chiffre des ouvrières est monté, depuis l'automne, de 160 à 780. Dans toutes ces fabriques, la main-d'œuvre féminine est employée, non seulement pour du travail à la main, mais aussi pour le service des machines (tournage, poinçonnage, fraisage, polissage, etc.), alors que, et comme auparavant, c'est essentiellement aux femmes que l'on confie l'emballage des moteurs, le mesurage, le contrôle, et autres opérations auxiliaires.

Toutes les entreprises de confection pour hommes et les fabriques d'uniformes travaillent à plein rendement. Et là, non seulement il y a augmentation du travail qu'y accomplissaient déjà précédemment les femmes, mais celles-ci doivent partiellement y remplacer les hommes. Il en est de même dans des industries de la laine, alors que l'horlogerie et les arts graphiques, au contraire, n'ont besoin que d'une main-d'œuvre fortement réduite.

Si le nombre des femmes employées dans l'industrie a donc beaucoup augmenté, on remarque cependant qu'elles sont surtout occupées à des métiers qui ne dépassent pas leurs forces; partout, en effet, où cela a été possible, les industriels ont cherché à confier les travaux exigeant des efforts physiques, ou bien à des chômeurs masculins, ou bien à d'anciens travailleurs retraités. Ceci non seulement dans l'intérêt de la santé des femmes, mais avec la pensée de faciliter le retour à un état de choses normal.

Les métiers féminins ont été durement frappés par le chômage en automne 1939, aussi couturières et modistes ont-elles été agréablement surprises lorsque, après une courte interruption, les affaires ont repris. Mais la remobilisation générale du mois dernier leur a de nouveau porté un coup, de même que, pour la Suisse allemande, l'évacuation volontaire de nombreuses familles, ce qui, en arrêtant les commandes en voie d'exécution, a fatalement amené le chômage, le renvoi des ouvrières et la prolongation de la morte-saison.

Que se passe-t-il dans les professions du commerce et de l'administration? Après un recul marqué au début, les employées de bureau et les commises sont maintenant très recherchées, de nombreux postes de mobilisés pouvant fort bien être occupés par des femmes, postes pour lesquels il est fréquemment arrivé que des femmes mariées aient sans autre remplacé leur mari. (Où sont les anathèmes d'antan contre le travail de la femme mariée?? *Réd.*) De plus, l'administration a dû, en raison de la mobilisation, créer de nouveaux postes: sténotypistes sachant les langues, employées qualifiées dans diverses branches, comptables capables d'établir un bilan, sont sûres de trouver de l'emploi. Que, toutefois, l'on ne se laisse pas illusionner par cet élan soudain: car il est permis de prophétiser que, très rapidement, les éléments les moins qualifiés seront remerciés, et qu'une sélection s'opérera sur la base d'une spécialisation poussée.

La situation des vendeuses et demoiselles de magasin est moins favorable. A l'exception des magasins d'alimentation, qui ont connu des *runs* suivant les événements politiques, la marche des affaires est lente, et l'on n'engage nulle part de nouveau personnel.

(A suivre.)

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.)

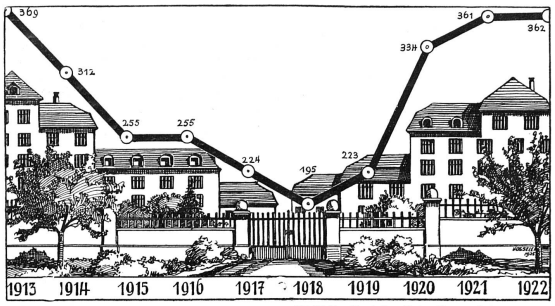

Cliché Secrétariat antialcoolique suisse

Voici la courbe du chiffre des alcooliques internés dans des établissements d'aliénés avant, pendant, et après la précédente guerre, en résultat des restrictions sévères imposées. Cette courbe sera-t-elle la même maintenant?...

La mobilisation des femmes françaises

Le numéro de juin de *La Française*, encore courageusement publié moins de huit jours avant l'investissement de la capitale, et portant la manchette: *La Patrie est en danger...*, nous a apporté d'intéressantes précisions sur l'ordonnance d'application en date du 21 mai 1940 du décret gouvernemental rendu en janvier 1939, sur l'engagement volontaire des femmes dans certaines formations auxiliaires militaires. A vrai dire, cette ordonnance vient bien tard, et notre amie Cécile Brunschvicg le déplorait, car, alors qu'actuellement la Grande-Bretagne possède, elle, une armée d'un demi-million de femmes auxiliaires, capables, disciplinées, entraînées et encadrées, l'organisation des mêmes services en France devra forcément se faire dans une hâte peu propice à l'utilisation rationnelle des bonnes volontés affluant en masse. D'autre part, la rapidité, l'intuition, la capacité d'adaptation des femmes françaises, jointes à l'élan et à la résolution qui, en ces heures désespérées, ont inspiré toute la nation, peuvent, nous le savons, faire des merveilles.

Aux termes de cette ordonnance, sont acceptés des engagements de femmes françaises, âgées de vingt et un à cinquante-cinq ans, dans les services auxiliaires des états-majors, des services d'artillerie, du génie, du train, du service de l'intendance, et du service de santé. Les engagées portent le titre d'auxiliaire féminin de formations militaires, et s'engagent pour un an au minimum, et pour la durée des hostilités au maximum, cet engagement pouvant être résilié en tout temps par le général commandant la région pour motifs d'inaptitude physique ou professionnelle, ou d'inconduite, ou d'indiscipline. Les engagées sont placées sous l'autorité directe du chef de corps et réparties en sections, dont les chefs sont nommés parmi elles, après examen de leurs capacités techniques. Elles touchent une solde fixée selon la base de la rémunération reconnue au personnel féminin des établissements militaires, pourvoient en principe elles-mêmes à leurs frais de logement et de nourriture, et sont mises au bénéfice des dispositions qui remplacent pour l'armée la législation ouvrière et sociale. Leurs congés seront accordés aux mêmes conditions que ceux des militaires aux armées; et enfin l'ordonnance va jusqu'à réglementer leur uniforme: bonnet de police, veste du modèle officier, et jupe, le tout de couleur kaki, avec des galons, suivant le grade.

Voici encore, d'après le *Journal Officiel*, les emplois auxquels sont appelées les auxiliaires féminines volontaires: pour le service du train des équipages, conductrices pour les sections sanitaires; pour la cavalerie, conductrices de voitures automobiles et cuisinières; pour l'artillerie, conductrices de voitures automobiles, caissières, vendeuses, serveuses de foyers militaires, secrétaires, dactylographes, téléphonistes, plantons; pour le génie: infirmières, cuisinières, employées de foyers militaires, employées de liaison, cyclistes et motocyclistes, radio-électriciennes, ingénieurs d'études, dessinatrices, magasinières, conductrices d'engins de manutention, mécaniciennes, conductrices de voitures automobiles. Pour l'aviation: convoyage d'aviation dans les écoles de pilotage et les centres d'instruction. Les engagées de cette dernière catégorie ont le grade de sous-lieutenant, et doivent non seulement posséder un brevet de pilote, mais encore justifier de 300 heures de vol au minimum.

A part ces aviatrices qui ne jouent malheureusement aucun rôle chez nous, il est intéressant de comparer l'organisation de ces services auxiliaires féminins avec notre propre S. C. F. suisse. Le nôtre, et nous sommes heureuses de le constater, fait bien davantage appel à la collaboration des groupements féminins pour le recrutement, l'examen, l'incorporation, etc., des volontaires, ce qui, en France, passe par la voie administrative et militaire, forcément plus longue et moins souple.

Mais... les événements ont été tels, depuis quatre semaines que l'ordonnance a été rendue, que l'on peut, sans risque de se tromper, supposer qu'un grand nombre de femmes sont maintenant non seulement actives, mais débordées de tâches multiples dans l'armée nationale à laquelle elles auront donné leurs forces, leur intelligence, et, dans beaucoup de cas aussi, hélas! leur vie...

(Service Complémentaire Féminin)

« ... De même que l'homme, mobilisé ou enrôlé dans les services complémentaires, toute femme est maintenant au service de son pays. C'est pour l'aider dans cette tâche que nous publions aujourd'hui cette petite brochure, espérant que les conseils qu'elle contient n'auront jamais à

---

l'œuvre de laquelle notre journal a publié une étude, il y a quelques années[1], y joignant même la traduction inédite d'un fragment d'une de ses œuvres maîtresses, *Métamorphose (Wandlung)*. L'autre prix est allé à Mme Dorette Berthoud (Neuchâtel), dont les romans sont connus et appréciés par de nombreux lecteurs, et qui vient de donner à notre journal le privilège de sa collaboration avec la belle étude, publiée dans nos deux précédents numéros, sur Raymonde Vincent.

A toutes deux, nos très vives et chaleureuses félicitations.

[1] Voir le *Mouvement*, Nos 402 et 403.

Publications reçues

MARIANNE GAGNEBIN-MAURER: *Ah! vous dirais-je maman...* 1 vol. Librairie Payot, Lausanne.

Ce livre au titre de chanson est pensé en profondeur. Derrière le ton familier et les simples images, vit intensément l'âme de l'auteur, maternelle d'abord, mais aussi sociale au sens élevé du terme.

Les courts chapitres qui subdivisent en quatre catégories les sujets traités, — *Nos mères, les bonnes ménagères, au foyer, Nos enfants,* — font songer, un peu, aux fleurs diverses d'un bouquet où s'harmonisent toutes les couleurs du jardin. En nous livrant ses expériences en un moment si opportun, Marianne Gagnebin ne prétend pas donner une solution aux problèmes complexes dont les données tiennent souvent à toute notre attitude dans la vie. Elle cherche, simplement, « à définir, tantôt sérieusement, tantôt plaisamment, les difficultés quotidiennes qui hérissent le chemin des mamans et le rendent quelquefois ardu ». Aussi s'adresse-t-elle aux autres mères, aux femmes, en toute fraternité, leur communiquant, de cœur à coeur, les directives et les réflexions que lui suggèrent sa pratique et sa méditation des humbles comme des grandes choses de la vie.

Défense de l'esprit familial en péril; défense de la modeste valeur ménagère, qui est aussi valeur d'amour; défense du sentiment patriotique, aujourd'hui ravivé par l'angoisse même où nous jette le tragique des événements: tels sont les généreux élans qui ont inspiré *Ah! vous dirais-je Maman...* Le chapitre qui clôt le volume, *La Famille en face de la Guerre,* mérite d'être souligné pour son heureux développement de l'idée nationale. Une flamme d'enthousiasme l'illumine, mais sans empêcher un esprit tolérant et mesuré qui s'efforce de donner au présent la sagesse du passé, en créant de nouveaux liens entre les êtres nouveaux que nous sommes devenus...

De la forme littéraire de ce livre ami, nous ne dirons rien, si ce n'est que l'auteur y reste fidèle à « sa manière » que nous aimons. Nos lectrices connaissent suffisamment Mme Marianne Gagnebin, présidente du Lycéum-Club de Neuchâtel et collaboratrice du *Mouvement*, pour l'apprécier à sa valeur qui est grande. Nous avons encore présente à la mémoire, notamment, une très intéressante étude consacrée à Maria Waser. Et quel frappant exemple de vie féminine moderne offre l'activité à double face de Mme Marianne Gagnebin, le rôle de la mère et de la maîtresse de maison ne le cédant en rien à celui de la professionnelle des lettres.

R. G.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Appel aux femmes suisses

Herisau et Teufen, le 15 juin 1940.

Chères collègues et amies,

Le monde est en flammes. De nombreux pays sont entraînés dans la fournaise. D'innombrables êtres humains se voient subitement plongés dans le dénuement le plus complet. En Suisse, où nous avons eu jusqu'à présent le privilège immense d'être miraculeusement épargnés par la guerre dévastatrice, tout ce que nous ferons pour aider à ceux qui souffrent sera peu de chose en comparaison de ce qui nous est conservé.

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a entrepris une action de secours en faveur des réfugiés en France, pour laquelle elle demande l'aide des Croix-Rouges nationales. En Suisse, le Cartel d'aide aux enfants victimes de la guerre, et les grandes organisations féminines ont accepté de soutenir cet appel.

Cette action d'entr'aide tient très fort à cœur à l'Alliance de Sociétés féminines suisses, car, par nos relations avec le Conseil International des Femmes, nous savons combien grande est la misère et combien nécessaires les secours immédiats. Par la distance aussi, la Suisse est proche de cette foule malheureuse d'évacués. A nous de répondre aux besoins les plus urgents en attendant que les ressources que peuvent offrir les pays plus éloignés puissent être atteintes. C'est pourquoi, considérant l'urgence qui s'accroît d'heure en heure, nous n'avons pas voulu attendre, et nous avons décidé d'envoyer le précieux aliment dont aucun enfant ne peut se passer, et que la Suisse produit en abondance: le lait. Comptant sur la sympathie des femmes suisses, nous avons expédié en France, par l'intermédiaire d'une de nos fabriques, un wagon de lait condensé. Aidez-nous à le payer, afin qu'un second envoi puisse suivre le premier. Versez vos dons au compte de chèques VIII. c. 2288 (Collecte de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses en faveur des réfugiés, Glarisegg-Steckborn). Ce fonds est uniquement destiné à l'action de secours. Nous vous supplions de donner généreusement, comme vous le conseille votre cœur; parlez autour de vous de notre décision, et plaidez éloquemment la cause des victimes innocentes.

Les collectes organisées par la Croix-Rouge et le Cartel de secours aux enfants victimes de la guerre font également appel au public. Des Associations féminines, comme la Ligue des Sociétés catholiques, la Société féminine d'utilité publique, les Unions des Femmes, d'autres encore, s'organisent aussi pour une aide efficace. Il est indispensable que les Associations affiliées à ces organisations s'entendent entre elles — comme le médecin-chef de la Croix-Rouge l'a demandé aux Sections locales — afin que la collecte de dons en nature s'organise sans tarder.

Le Conseil Fédéral a, à cette occasion, autorisé l'exportation de certains articles. En plus des denrées alimentaires, le besoin est urgent de linge et de souliers pour femmes et pour enfants, et de layettes pour nourrissons. Tous ces objets doivent être neufs ou à l'état de neuf (l'exportation de la laine est interdite). Alors que les femmes de la colonie suisse de Paris déchirent leurs draps pour répondre aux besoins les plus urgents, nous devons nous aussi, donner, car il existe dans notre pays des réserves familiales qui dépassent largement les besoins.

Nous n'ignorons certes pas que les charges individuelles sont très grandes chez nous aussi, mais le devoir d'entr'aide ne s'arrête pas aux frontières, si nous prenons au sérieux la mission de la Suisse, et si nous sommes chrétiens de fait et pas seulement de nom. Réfléchissons un instant à l'étendue de ce désastre: une armée de réfugiés dont le nombre dépasse celui de la population entière de la Suisse! Si nous étions à notre tour chassés de nos maisons et de nos foyers sans rien pouvoir emporter de ce que nous possédons, errant sur la terre étrangère, ne serions-nous pas reconnaissantes envers toute main secourable qui se tendrait vers nous? Comparons ce que nous pourrions donner avec ce qu'un jour de guerre, une semaine, peut nous prendre! et ne prouverons-nous pas notre reconnaissance par un élan de générosité?

Plus que jamais, aujourd'hui, nous comprenons la vérité de cette parole: « N'amassez pas des trésors que les vers et la rouille rongent... », maintenant que toute possession, toute sécurité pour l'avenir, est remise en question. Nous appartiendront-elles quand nous en aurons le plus besoin? Une seule chose est sûre, c'est que ce que nous faisons pour un frère ou une sœur dans le besoin n'est pas perdu pour nous. Un jour peut-être, quand nous ne pourrons plus aider à d'autres, nous serons heureuses d'avoir fait notre devoir. Si notre liberté devait être militairement ou économiquement compromise, nous serions obligées d'accepter de dures privations pour sauver quelque chose de plus qu'un niveau élevé de vie. Apprenons donc à nous passer du superflu et réjouissons-nous de la possibilité qui nous est donnée de faire luire un rayon de lumière dans la nuit du désespoir, ceci afin que la foi en l'humanité ne se perde pas.

Bien entendu, cette action de secours ne doit en aucune façon nous faire éluder nos responsabilités concernant nos compatriotes, et, à ce propos, nous rappelons l'assistance aux Suisses revenus de l'étranger (compte de chèques: Zurich VIII. 10635).

A toutes nous souhaitons les forces nécessaires, une patience à toute épreuve, et beaucoup de courage vis-à-vis des nouvelles tâches qui nous sont aujourd'hui imposées. Si celles-ci paraissent lourdes à porter, souvenons-nous à chaque jour et à chaque heure que nous avons d'innombrables raisons d'être reconnaissantes!

Pour l'Alliance de Sociétés féminines suisses:

ALICE RECHSTEINER-BRUNNER.
CLARA NEF.

être mis en pratique, et en adressant un message chaleureux à toutes celles, connues et inconnues, qui travaillent et luttent avec nous. »

Ces quelques lignes de dédicace « aux femmes suisses » de l'excellente petite brochure[1] que nous avons sous les yeux, indiquent assez clairement son but. Le Service Complémentaire féminin civil de Zurich, qui a été l'un des plus actifs et des plus riches en initiatives dans toute la Suisse, a, avec raison, estimé utile de rassembler et de coordonner, à l'intention des groupements féminins comme des femmes à titre individuel, nombre de renseignements, de règlements, de textes d'ordonnances, etc., qu'aucune de nous n'est censée ignorer en temps de guerre, ou tout au moins de mobilisation, en y joignant des conseils pratiques extrêmement judicieux sur la conduite à tenir en cas de danger, que l'on doive rester chez soi, ou que l'on soit obligé d'évacuer son logement ou sa ville. Et si certaines de ces indications (que faire, par exemple, en cas d'alerte aux avions? quels premiers soins donner en cas d'accidents?) sont supposées être bien connues de chacune, d'autres, renseignant sur ce qu'il faut faire quand eau, gaz ou électricité font défaut en période d'hostilité, ou quand débarquent subitement chez vous une vingtaine d'évacués qu'il faut installer tant bien que mal, et nourrir sans trop charger votre budget, sont infiniment précieuses. De même à ceux qui, inversement, sont évacués — quand bien même cette éventualité a toutes chances de se présenter de moins en moins, vu les sinistres expériences faites, — cette brochure apporte d'utiles conseils sur ce qu'il faut choisir pour l'emporter, comment et dans quoi l'empaqueter, comment régler la question d'argent, dans quel état laisser le cher chez-soi que l'on abandonne peut-être pour toujours...

Souhaitons, comme les auteurs, que le contenu de cette brochure ne vienne jamais en application. Mais, par prudence, souhaitons aussi qu'une bonne traduction, adaptée à nos conditions de vie en Suisse romande, permette aux lecteurs de langue française de se la procurer sans tarder.

M. F.

[1] *Service civil féminin*, Kantonschulstrasse, 1, Zurich.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Assemblée générale vaudoise.

L'Association vaudoise pour le Suffrage, qui compte huit sections locales, a tenu son Assemblée générale le 1er juin, à Vevey, sous la présidence de Mlle A. Quinche (Lausanne). Cinq sections étaient représentées.

Cette Assemblée a été convoquée, a annoncé la présidente, pour pouvoir fournir aux représentantes des diverses régions du canton des renseignements pratiques sur l'Entr'aide patriotique féminine et le Service complémentaire féminin. Mlle Quinche a rappelé les événements suffragistes de l'année à Genève et à Neuchâtel, que connaissent bien les lectrices de notre journal, a évoqué la mémoire des disparues : Mmes L.-H. Pache, ancienne secrétaire de l'Association, Gillabert-Randin, et Muret-Auberjonois, et a donné lecture de la requête adressée en son temps par l'Association au Conseil d'Etat au sujet du droit au travail de la femme. Or, ce travail que l'on reprochait aux femmes, l'an passé encore, est aujourd'hui un devoir patriotique!

Après une brève partie administrative, Mme Gerhard a résumé l'activité de la Section de Vevey durant ces trois dernières années, et montré que, dans les circonstances actuelles, les Veveysannes demandent leur part de responsabilités et tiennent autant que les citoyens à nos libertés essentielles.

Présidente pendant douze ans de l'Association suisse pour le Suffrage, Mme Leuch (Lausanne) devait déposer son mandat à l'Assemblée de Neuchâtel, qui a dû être renvoyée. Les sections ont adressé à Mme Leuch un souvenir tangible de leur reconnaissance sous la forme d'un chèque, dont le montant lui permettra d'adoucir quelques-unes des misères au loin et au près qui la sollicitent, notamment dans sa tâche d'enquêteuse pour le Don National. En remerciant vivement les suffragistes pour ce témoignage de gratitude, Mme Leuch a relevé que, si l'intérêt direct pour le suffrage féminin s'est ralenti chez certaines Sections, l'activité féministe se poursuit: preuve en est le fait que, ainsi que ce journal l'a déjà signalé, c'est dans les milieux féministes que se sont trouvées les principales collaboratrices des Services complémentaires féminins, tant civils que militaires. Puis Mme de Montet (Vevey) a fourni sur l'Entr'aide patriotique vaudoise les renseignements que connaissent déjà nos lectrices (voir notre précédent numéro). Mlle Quinche a ajouté à ce sujet que, d'après les dernières instructions données de Berne au Comité consultatif féminin, l'on ne prévoit plus d'évacuation en masse des populations. (Les affreuses expériences belges et françaises du Nord ont sans doute fait réaliser les graves dangers de ce système: *Réd.*)

Après le thé, les assistantes ont entendu un fort intéressant exposé de Mme Wagnière (Genève), membre du Comité central du Service complémentaire des femmes, sur l'organisation de ce Service, dont il a été si fréquemment question ici même que nous ne tenterons pas de résumer le travail de Mme Wagnière. Ajoutons qu'au cours de l'échange de vues qui a suivi, Mme Zanchi-Portmann (Lausanne) parla de la douloureuse situation des femmes suisses qui, bien que nées et élevées dans le pays, et ne l'ayant jamais quitté, s'y trouvent étrangères et écartées de tant d'activités parce qu'elles ont perdu leur nationalité par le fait de leur mariage avec un étranger. L'Association pour le Suffrage féminin ne pourrait-elle s'occuper de leur tragique situation et faire reviser le statut de la femme mariée? Mme Leuch n'eut pas de peine à montrer à Mme Zanchi que, depuis plus de vingt-cinq ans, cette question préoccupe les associations féminines, mais qu'elle n'a fait que peu de progrès, bien que deux guerres aient prouvé combien est tragique la situation de celles qui deviennent étrangères dans leur propre pays.

S. B.

Petit Courrier de nos Lectrices

E. D. à M. K. — *Au Stand de la Pontaise, à Lausanne, une section féminine de tir s'exerce avec sérieux. Fait irruption dans le stand une bande de six ou sept membres de la garde civique lausannoise, qui, à la vue de ces femmes, se mettent à rire et à blaguer, et à se moquer, à tel point que le mari d'une des tireuses dut les remettre à l'ordre. Avoue que pareille scène ne s'est jamais produite et ne se produira jamais par le fait de femmes pénétrant dans un stand occupé par des tireurs. Que de progrès à faire encore !*

Moderne en tout. — *Pourquoi le* Mouvement *auquel je suis abonnée depuis plus d'une année, et que j'apprécie, ne publie-t-il jamais de mots croisés ? Le plaisir de trouver la solution de ceux-ci n'aurait-t-il pas chance de lui amener de nouveaux lecteurs ? et par conséquent de faire connaître ses idées dans des milieux plus étendus ? Ne faut-il pas marcher avec son temps dans toutes les méthodes de rédaction d'un journal ?*

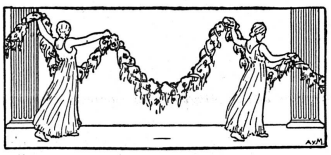

A travers les Sociétés

Le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale...

a tenu, le 12 juin dernier, son Assemblée de printemps, sous la présidence de Mlle Gourd, qui a annoncé avec satisfaction l'adhésion de deux nouvelles Sociétés, ceci portant à 60 le nombre des groupements affiliés au Cartel, et donnant ainsi toujours plus de poids et d'autorité à ses démarches dans le domaine de l'hygiène sociale et morale. De fait, les tâches du Cartel, loin de diminuer à cause de la mobilisation, se sont au contraire multipliées, vu la nécessité urgente de lutter contre le fléchissement de la moralité publique qui accompagne fatalement les périodes de guerre. C'est pourquoi le rapport du Bureau directeur mentionne, entre autres activités au cours de ces derniers mois, l'étude des moyens sociaux de lutte contre la prostitution, l'ouverture d'un Club de jeunesse, première étape vers une saine organisation des loisirs de la jeunesse féminine en dehors des heures de classe, et toute une campagne de conférences dans de nombreux milieux féminins sur des questions de moralité publique, campagne que complète heureusement la diffusion de l'excellente petite brochure *Jeune fille moderne, femme de demain,* dont ce journal a déjà parlé. Le Cartel est de plus en contact étroit avec la Commission cantonale de contrôle des films et l'Office de consultations médicales de mariage créé par lui, il y a plusieurs années, et il est intervenu à plusieurs reprises dans le domaine d'annonces douteuses ou de publications équivoques.

Le sujet de résistance de cette Assemblée était l'organisation des loisirs dans l'armée, sur laquelle le sergent Mottu, de la Section Armée et Foyer, reprenant en partie son exposé fait à Yverdon le 9 mai, et que nous avons analysé ici même, apporta des renseignements qui captivèrent son auditoire. Ceci, non seulement du fait des informations généralement peu connues qu'il donna, en énumérant les activités si variées qui sont déployées en ce domaine pour occuper et distraire l'homme sous les armes, et lutter efficacement contre l'affreux « cafard », mais aussi parce que chacun comprit combien était utile et encourageant cet effort de redressement de notre vie nationale, pour que cette mobilisation apporte à toute cette population masculine un enrichissement moral et spirituel qui la suivra dans son retour à la vie civile.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 22 juin:

GENÈVE: Centre de Liaison des Sociétés féminines, Terrasse de l'Ecole Sociale, 2, Malagnou. dès 15 h.: Thé au profit du Secrétariat du Service auxiliaire féminin, et rencontre des membres des Sociétés affiliées. Invitation cordiale et pressante.

Mercredi 26 juin:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Audition des élèves du cours de diction de Mlle Fumet. Billets à 1 fr. 10, bénéfice au profit de la caisse de l'Union.

TRICOTEUSE Madeleine

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Le SÉRÉ en pots de 20 centimes
Le YOGHOURT BALKO
naturel, aux fraises ou au citron
Lait pasteurisé en bouteilles
3 spécialités
des Laiteries Réunies à demander
dans toutes les bonnes laiteries

Achetez les timbres-poste du Don National et de la Croix-Rouge

Timbre de 5 ct.: Monument Winkelried ;
timbre de 10 ct.: Monument de la bataille de Giornico ;
timbre de 20 ct.: Monument de la bataille de Calven ;
timbre de 30 ct.: Monument des Rangiers (1914-1918).
En vente dès maintenant jusqu'au 15 août